

Turgot, poéticien et théoricien de l'invention : économie du discours et discours de l'économie

Yves Citton

► To cite this version:

Yves Citton. Turgot, poéticien et théoricien de l'invention : économie du discours et discours de l'économie. Dix-Huitième Siècle, Éd. La Découverte, 2016, Se retirer du monde, pp.499-516. <<http://www.sfeds.fr/publications-de-la-soci%C3%A9t%C3%A9/la-revue-du-xviii/>>. <hal-01373118>

HAL Id: hal-01373118

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01373118>

Submitted on 28 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

«Turgot, poéticien et théoricien de l'invention : économie du discours et discours de l'économie», *Dix-huitième siècle*, n° 48, 2016, p. 499-516.

Yves Citton

Turgot, poéticien et théoricien de l'invention : économie des discours et discours de l'économie

L'image de Turgot n'est pas sans ressemblance avec une poupée russe : de loin tout le monde connaît son passage au Contrôle général, ses tentatives de réformes de la monarchie et sa disgrâce¹. Les historiens de la pensée économique ont depuis longtemps trouvé, sous le costume d'homme d'État, le plus brillant théoricien du capitalisme naissant que nous ait donné le XVIII^e siècle. Un certain nombre de dix-huitiémistes sont allés plus loin, et ont découvert dans les textes de jeunesse une pensée sur le progrès qui annonce, dès les années 1750, la réflexion sur la perfectibilité de l'homme souvent mise au cœur de la philosophie des Lumières. Quelques littéraires sont même allés exhumer les théories proto-linguistiques et les efforts de traductions métriques que notre auteur, fût-ce sous des pseudonymes et avec une certaine honte, s'est obstiné à produire tout au long de sa carrière. Turgot administrateur, Turgot économiste, Turgot philosophe, Turgot linguiste et poète : le présent article essaiera de suggérer, à partir de la notion d'*invention*², quelques points de contacts par lesquels ces différentes poupées communiquent.

L'analyse se placera sous les auspices d'une citation tirée d'une lettre à Voltaire du 28 février 1770, où l'emploi du mot *économie* nous invite à faire le saut du discours sur l'économie à une réflexion sur l'économie du discours :

Un mot qui semble indifférent, ajouté ou retranché, ou simplement transposé, peut faire disparaître cette liaison, souvent imperceptible, par laquelle le poète passe d'une idée à l'autre et qu'on ne peut déranger sans détruire toute l'économie de l'ensemble, et faire perdre à l'ouvrage le mérite de la justesse et celui du naturel.³

Pour comprendre les enjeux de cette économie du discours, et de la sensibilité littéraire qui la fonde, il faut commencer par présenter brièvement la théorie du langage que met en place Turgot dans ses écrits sur l'origine des langues.

L'INVENTION LINGUISTIQUE : METAPHORE ET CATACHRESE

Entre la fin des années 1740 et les années 1750, Turgot élabore une théorie de la formation et de l'évolution des langues qui participe de toute une réflexion linguistique

¹ Je remercie Jacqueline Hecht, Nathalie Kremer et Christine Théré pour la lecture bienveillante et les riches commentaires dont elles m'ont fait bénéficier dans la rédaction de cet article.

² Pour une discussion récente et essentielle des enjeux de cette notion d'*invention*, voir l'ouvrage splendide de Maurizio Lazzarato, *Puissances de l'invention. La psychologie économique de Gabriel Tarde*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 2002.

³ Anne-Robert-Jacques Turgot, *Oeuvres*, éd. Schelle, Paris, Alcan, 1913-1923, vol. III., p. 403. Repris dans la lettre à Caillard du 6 avril 1770.

développée simultanément par des auteurs comme Maupertuis, auquel il répond explicitement, mais aussi Dumarsais, Condillac ou Rousseau⁴. Son originalité ou sa proximité avec de tels auteurs importe moins ici que l'intuition centrale autour de laquelle son analyse s'organise, en parallèle à celle de certains de ses contemporains.

Cette intuition est double. D'une part, elle affirme que les premières nominations se sont bornées aux classements les plus généraux, classements que le progrès des langues s'est ensuite affairé à *spécifier* : « les pauvres humains ont donné les noms *in globo* : rarement ils ont peint les nuances [...] Voyez un peintre qui peint des lointains, il travaille comme l'esprit de l'ignorant : rien de différencié ; les hommes sont des hommes ; les maisons sont des maisons ; voilà tout, et voilà nos idées confuses »⁵. D'autre part, et en parallèle à ce mouvement de simplification, cette théorie veut qu'à l'origine d'une langue tout soit métaphorique, et que le développement du langage consiste en une purification progressive qui débarrasse les mots abstraits de leurs connotations sensibles originelles. Une citation résume bien ce mouvement :

Voilà le seul principe de changement que je trouve dans les langues qui ne se mêlent point avec d'autres, c'est l'affaiblissement des métaphores employées par les écrivains. On sait que la plupart des mots qui expriment des objets qui ne tombent pas immédiatement sous nos sens sont de véritables métaphores prises des choses sensibles : *penser, délibérer, contrition*, etc. Ces mots cependant, prononcés devant nous, ne forment pas d'images ; ils ne nous paraissent que les signes immédiats de nos pensées abstraites. Plusieurs ont perdu tous les rapports qu'ils avaient, dans leur origine, aux objets des sens.⁶

Dans un texte ultérieur, Turgot illustrera ce principe à l'aide d'un exemple : «une langue imparfaite dira *Ta conduite est pleine de sauts de chèvres* et nous dirions *Pleine de caprices*. C'est la même chose et l'un vient de l'autre ; mais l'idée accessoire, comme trop grossière s'en est allée. »⁷ Le progrès de la raison humaine, ainsi que des langues qui tout à la fois l'expriment et l'informent, consiste à purifier et autonomiser l'idée de «caprice» de l'image de la chèvre (en latin : *capra*) qui l'étayait originellement.

Tout terme « propre » résulte donc d'un double processus, imperceptible et involontaire, de *distinction* et de *nettoyage* qui restreint la classe des objets auxquels le mot peut faire référence tout en évacuant les détours analogiques convoqués par cette référence. Ce que nous considérons, à la fin du processus, comme le sens « premier » ou « littéral » d'un mot n'est donc jamais qu'une métaphore qui a subi le passage à la *catachrèse*, c'est-à-dire un terme originellement perçu comme impliquant un détour par l'analogie mais qui s'impose petit à petit comme la manière la plus directe d'évoquer une certaine réalité (comme c'est le cas lorsque l'on parle d'un « pied » de chaise ou d'une « feuille » de papier). L'important est que, loin d'être un ajout, un *supplément* dont le raffinement poétique viendrait après-coup surcharger les mots, la métaphore manifeste un travail d'invention qu'il faut situer à l'origine même, et au fondement, du langage.

⁴ Les principaux textes sont les *Réflexions philosophiques sur l'origine des langues et la signification des mots* de Maupertuis (1748), le traité *Des Tropes* de Dumarsais (1730), l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* de Condillac (1746) et l'*Essai sur l'origine des langues* de Rousseau (1754).

⁵ Anne-Robert-Jacques Turgot, *Remarques critiques sur les Réflexions philosophiques de M. de Maupertuis sur l'origine des langues et la signification des mots* (1750), in *Oeuvres*, éd. Daire, Paris, Guillaumin, 1844, tome II, p. 710-711.

⁶ Anne-Robert-Jacques Turgot, *Plan de deux discours sur l'histoire universelle* (1748), in *Oeuvres*, éd. Daire, op. cit., tome II, p. 660. Daire donne par erreur « l'établissement des métaphores » que je corrige avec Schelle (I, 127) en « l'affaiblissement des métaphores ».

⁷ Turgot, *Remarques critiques sur Maupertuis*, op. cit., p. 710.

Je me bornerai à trois remarques sur ce travail d'invention linguistique décrit par Turgot. Notons premièrement que si les poètes y jouent à l'évidence un rôle central, de par une sorte de déformation professionnelle qui les voue à « inventer de nouveaux tours », c'est d'abord dans *la multitude*⁸, et dans la multitude en tant qu'elle est motivée par *le besoin*, qu'il faut situer la source de la production langagière : « le besoin donne de l'esprit à tout le monde. Or une grande partie de ces métaphores devenues habituelles dans nos langues sont l'ouvrage du besoin où les hommes se sont trouvés de faire connaître des idées intellectuelles et morales, en se servant des noms des objets sensibles »⁹. Philosophe et étymologiste ne sont « que le témoin, non pas le juge » du sens des mots, lesquels peignent « ce que le peuple sent »¹⁰.

Relevons deuxièmement que ce travail d'invention langagière participe d'une dialectique complexe entre *innovation* et *imitation*. « Les premières métaphores sont nées de ce que le nouveau se peint par l'ancien dans notre cerveau, et que l'ancien est en quelque sorte un commencement du nouveau »¹¹. Non seulement l'analogie, c'est-à-dire une certaine forme de ressemblance, de répétition¹², d'imitation préside à la production de mots nouveaux, mais c'est surtout leur diffusion, et leur acceptation par l'usage commun, qui requièrent une certaine « moutonnerie » que Turgot décrit en des termes frappants :

– Un homme voit de loin un arbre et s'en croit bien sûr. – Qu'un autre lui dise que ce pourrait bien être un moulin à vent, il en rira d'abord ; mais quand deux, trois personnes lui soutiendront que c'est un moulin, son ton deviendra toujours moins assuré, il doutera, et si les témoins sont en assez grand nombre, il ne doutera plus, il croira voir lui-même ce que les autres voient, et il dira : « Je m'étais trompé ; effectivement, je vois bien que c'est un moulin à vent. »¹³

L'aberration apparente consistant à prendre des vessies (un arbre) pour des lanternes (un moulin à vent) donne en fait le modèle du développement des langues : les assimilations métaphoriques et les rapprochements analogiques qui donnent leur matière première aux formations langagières ne parviennent à s'imposer dans une population que sous la pression d'un tel mimétisme induisant une communauté de locuteurs à appréhender leurs caprices sous l'allure de sauts de chèvre...

D'où une troisième remarque : de tels glissements entre vessies et lanternes sont d'autant plus inévitables que la réalité dont sont faites à la fois la langue et les connaissances humaines n'est qu'affaire de *rapports* et non de substance¹⁴. Tout y est *relatif*, tout ne s'y appréhende qu'en termes de *valeur*, sans qu'on puisse trouver dans le système lui-même de quoi fonder la nature essentielle de cette valeur. Ce manque de fondement absolu se constate d'abord dans la réalité physique des sons qui donnent sa

⁸ Sur cette notion, voir le No 9 de la revue *Multitudes*, juin 2002, consacré à la « Philosophie politique des multitudes », disponible en ligne <http://multitudes.samizdat.net>.

⁹ Anne-Robert-Jacques Turgot, article « Étymologie » pour l'*Encyclopédie* (1757), in *Oeuvres*, éd. Daire, op. cit., tome II, p. 728.

¹⁰ Turgot, article « Étymologie », p. 747 & *Remarques critiques sur Maupertuis*, p. 724.

¹¹ Turgot, *Remarques critiques sur Maupertuis*, p. 719.

¹² « Un homme avait employé un son pour désigner un objet ; celui qui l'avait entendu le répétait dans une occasion semblable ; peu à peu, il se liait dans leur esprit avec l'idée de cet objet. » Turgot, *Réflexions sur les langues* (1751), in *Oeuvres*, éd. Schelle, op. cit., tome I, p. 357.

¹³ Anne-Robert-Jacques Turgot, *Observations et pensées diverses*, in *Oeuvres*, éd. Daire, op. cit., tome II, p. 778.

¹⁴ « On demande, dans tel ou tel objet, quelle est la substance ? qu'est-ce qui existe indépendamment de tous les changements ? [...] C'est ce que nous ne pouvons savoir sans connaître la nature des choses dont, hélas !, nous ne connaissons que les rapports. Vouloir en dire plus, c'est confondre les bornes de notre esprit et celles de la nature. » (Turgot, *Remarques critiques sur Maupertuis*, p. 717)

matérialité au langage : « [force et ton] ne sont que des rapports ; nous ne pouvons les apprécier que par comparaison : un son considéré tout seul n'est ni fort ni faible, ni *ré*, ni *sol* ; nous n'avons aucun point fixe pour juger de sa force ou de sa hauteur absolue. »¹⁵ Les économistes auront reconnu un problème familier que Turgot aborde de front dans son projet d'article sur « Valeurs et monnaies » :

il est impossible d'exprimer la *valeur* en elle-même ; et tout ce que peut énoncer à cet égard le langage humain, c'est que la *valeur* d'une chose égale la *valeur* d'une autre. [...] La valeur n'a, ainsi que l'étendue, d'autre mesure que la valeur ; on mesure des valeurs en y comparant des valeurs, comme on mesure des longueurs en y appliquant des longueurs ; dans l'un et l'autre moyens de comparaison, il n'y a point d'*unité fondamentale* donnée par la nature ; il n'y a qu'une *unité arbitraire* et de convention.¹⁶

La réflexion linguistique a, sur cette question déjà, anticipé la pensée de l'économiste, puisque Turgot indiquait dès 1751 une ligne de fuite pour échapper au « labyrinthe » dans lequel semble nous enfermer « l'impossibilité d'énoncer la valeur en elle-même » : « un mot par lui-même ne signifiant rien, il est clair que c'est dans l'usage commun qu'en font les hommes qu'il faut rechercher le sens, parce que le sens d'un mot est l'idée qu'il excite dans l'esprit de ceux qui l'entendent »¹⁷. Les phénomènes de signification doivent être appréhendés en terme de « pertinence » et de « pratiques »¹⁸. La vérité ultime de la valeur (linguistique aussi bien qu'économique) n'est autre que la *valeur d'usage* : vessies, lanternes et sauts de chèvre ne *valent* que ce que la multitude des locuteurs et des agents veut bien en *faire*.

UNE THEORIE DE L'INVENTION

L'intérêt profond des propos de Turgot sur l'économie du discours tient toutefois moins à son travail de *linguiste* proprement dit qu'à la longue réflexion de *poéticien* qu'il a développée sans guère d'interruptions depuis ses années de collège jusqu'à la fin de son mandat d'intendant de Limoges. La citation dont nous sommes partis appartient en effet à une série de lettres que Turgot a envoyées à celui qui faisait à l'époque figure d'autorité ultime en matière de poésie, Voltaire. Sous le pseudonyme de l'abbé de l'Aage des Bournais, Turgot a envoyé au patriarche de Ferney une copie de sa traduction de la huitième *Églogue* et des morceaux choisis du quatrième livre de l'*Enéide* de Virgile. Au cœur de ce travail de traducteur, Turgot élaborait en fait une réforme ambitieuse de toute la poésie française puisque l'objet principal soumis à l'approbation de Voltaire était le choix d'avoir mis « du nombre, de la cadence » et tout « un système d'harmonie » dans son texte français. Après divers essais de traduction versifiée, Turgot a en effet abandonné le vers et sa rime pour lui préférer le *mètre*, conçu comme une structure stable d'alternance de syllabes longues et de syllabes brèves. L'abbé de l'Aage se présente donc au plus grand poète de l'Europe comme l'inventeur d'un nouveau système poétique, dont il remet le sort dans les seules mains du Maître : « Si vous y reconnaissez le nombre et l'harmonie que j'ai cru y mettre, je serai sûr d'avoir réussi et je continuerai. Si, au contraire, votre oreille n'y

¹⁵ Turgot, *Réflexions sur les langues* (1751), éd. Schelle, op. cit., tome I, p. 355.

¹⁶ Anne-Robert-Jacques Turgot, *Valeurs et monnaies* (1769), in *Écrits économiques*, Paris, Calmann-Lévy, 1970, p. 247.

¹⁷ Anne-Robert-Jacques Turgot, *Sur le mot amour et sur l'amour de Dieu* (1751), in *Oeuvres*, éd. Schelle, op. cit., p. 358.

¹⁸ Voir sur ce point l'ouvrage fondamental de Luis J. Prieto, *Pertinence et pratique*, Paris, Seuil, 1975.

trouve pas plus d'harmonie que dans toute autre prose, j'en conclurai que je me suis trompé, et j'abandonnerai un travail inutile »¹⁹.

Pour comprendre la nature de l'invention poétique de l'abbé de l'Aage, il faut se pencher sur l'article « Étymologie » qu'a composé Turgot pour l'*Encyclopédie*²⁰. Après avoir bien précisé que, comme son nom l'indique, l'étymologie doit être conçue comme la science qui nous donne accès à la vérité (ετυμος) du discours (λογος), il divise la discipline en deux versants, celui de l'*invention*, chargé de multiplier aussi librement que possible des conjectures sur l'origine des mots, et celui de la *critique*, chargé de filtrer aussi rigoureusement que possible ces conjectures afin de ne retenir que la plus appropriée. Écoutons Turgot décrire le type de dispositions très particulières que requiert la phase d'invention :

Une mémoire vaste, et remplie, autant qu'il est possible de toutes les connaissances relatives à l'objet dont on s'occupe ; un esprit occupé à observer, dans tous les changements qui le frappent, l'enchaînement des effets et des causes, et à en tirer des analogies ; l'habitude surtout de se livrer à la méditation ou, pour mieux dire peut-être, à cette rêverie nonchalante dans laquelle l'âme semble renoncer au droit d'appeler ses pensées, pour les voir en quelque sorte passer toutes devant elle, et pour contempler, dans cette confusion apparente, une foule de tableaux et d'assemblages inattendus, produits par la fluctuation rapide des idées, que des liens aussi imperceptibles que multipliés amènent à la suite les uns des autres ; voilà, non les règles de l'invention, mais les dispositions nécessaires à quiconque veut inventer, dans quelque genre que ce soit.²¹

C'est toute une théorie de l'invention que Turgot concentre dans ces quelques lignes, et c'est lui-même qui nous invite à en généraliser la portée au-delà de ce « genre » particulier qu'est la discipline étymologique. La présentation de la science de la vérité du discours est l'occasion d'élaborer un discours qui nous donne la vérité de la science, en tant que le développement de celle-ci a partie liée avec la capacité humaine d'inventer de nouveaux concepts, de nouvelles technologies et de nouvelles institutions. Plus généralement encore, cette théorie de l'invention nous place à l'intersection de la recherche scientifique et de la création littéraire, tant il est vrai que nous retrouvons ici ces « liens imperceptibles » sur lesquels reposait l'économie fragile et complexe du discours poétique : dans tous les cas, l'invention exige que l'on devienne sensible à ces « liens imperceptibles » afin d'être en mesure d'en rendre compte.

Soulignons ensuite que ce point de rencontre des arts et des sciences donne également lieu à une coopération entre les deux facultés généralement opposées que sont la Raison et l'Imagination. « Observer l'enchaînement des effets et des causes », de manière à pouvoir expliquer les premiers par les secondes, telle est bien la définition commune de la raison, de Spinoza à Diderot (ainsi que bien au-delà). En revanche, se livrer à une « rêverie nonchalante dans laquelle l'âme semble renoncer au droit d'appeler ses pensées », voilà qui caractérise d'habitude les envolées les plus irrationnelles, les plus pathologiques et les plus monstrueuses de l'imagination, caractérisées par la ressemblance superficielle, l'instabilité, la confusion, la pléthore et les hybridations délirantes. Seul peut-être Freud et ses disciples ont osé nous inviter à suspendre si radicalement la censure de la raison et à nous

¹⁹ Turgot, Lettre à Voltaire du 28 février 1770 (contenue dans une lettre à Caillard), in *Oeuvres*, éd. Schelle, vol. III., p. 406.

²⁰ Pour une bonne discussion de cet article important, voir Marie Leca-Tsiomis, *Ecrire l'Encyclopédie*, Oxford, Voltaire Foundation, 1999, pp. 352 sqq.

²¹ Turgot, article « Étymologie », op. cit., p. 727.

abandonner aussi complètement aux dérives de l'association libre. Toute la citation est habitée en outre par une attitude de réceptivité passive où l'esprit « se livre » à ce qui « le frappe » et « renonce à ses droits » pour se laisser aller à des fluctuations échappant à son contrôle.

L'invention apparaît ainsi comme une suspension rationnelle de la rationalité, où la volonté ne peut atteindre son but qu'en neutralisant (provisoirement) son velléitarisme. Elle participe d'une démarche dans laquelle le *hasard* est appelé à jouer un rôle essentiel : au moment de « deviner », « il faut dans le champ immense des suppositions possibles, en saisir une au hasard, puis une seconde, et plusieurs successivement, jusqu'à ce qu'on ait rencontré l'unique vraie »²². Autant qu'une création, l'invention est un *accident* (au sens étymologique de quelque chose qui m'arrive) : ma découverte n'est « mienne » que dans la mesure où je suis le lieu dans lequel s'est produite une *rencontre* entre des chaînes de causes et d'idées qui ne « m'appartiennent » nullement (et qui, selon la définition classique du « hasard », relèvent chacune d'une consistance indépendante).

Tout cela explique l'insistance que met Turgot à faire de l'invention un espace de « liberté illimitée »²³ : « en matière d'étymologie, comme en toute autre matière, l'invention n'a point de règles bien déterminées »²⁴. On peut tout au plus, comme on l'a vu plus haut, énumérer des « dispositions nécessaires à quiconque veut inventer » – à condition d'entendre ce mot de *disposition* dans ses connotations topologiques (avoir les parties composantes de sa personne, ainsi que cette personne en tant que totalité, placées au bon endroit pour que *s'y produise* une découverte).

Cette émergence du nouveau requiert que l'on admette de suspendre toute règle et toute rationalité précisément parce qu'on vise – à partir de cette rationalité elle-même – à faire advenir ce que les règles et la rationalité existantes ont échoué à produire jusqu'ici. Elle situe en cela l'invention sous le ciel d'un double horizon. Le premier est *l'horizon du virtuel* : les règles, les explications, les connaissances et les objets déjà existants ne suffisent pas. S'ils bornent mon horizon, jamais je ne ferai oeuvre d'inventeur. C'est donc, comme on l'a déjà vu, dans « le champ immense des suppositions possibles » que doit se laisser dériver le découvreur : « toute occupée de créer, de multiplier les systèmes et les hypothèses, [l'invention] abandonne l'esprit à tout son essor, et lui ouvre la sphère immense des possibles »²⁵. Avec la dimension d'aléatoire dont participe le déploiement des possibles émerge un second horizon, déjà entrevu plus haut à propos de l'évolution des langues : *l'horizon des multitudes*. En matière d'invention, les succès dépendent certes des « dispositions » dont bénéficient les inventeurs, mais également, et fatalement, du pur nombre de cerveaux qui y vouent leurs efforts.

S'il fallait trouver chez Turgot une figure emblématique de l'inventeur, c'est peut-être du côté du pilote de bateau, et de Christophe Colomb en particulier, qu'il faudrait aller voir²⁶. On lit en effet dans l'article « Existence » qu'il a rédigé pour l'*Encyclopédie* :

La circonstance où se trouve le pilote n'est qu'un cas particulier de la situation où se trouve un homme dans la nature, environné, pressé, traversé, choqué par tous les êtres. [...] Si le pilote ne pensait qu'à éviter les rochers qui

²² Ibid., p. 726.

²³ Ibid., p. 732.

²⁴ Ibid., p. 726.

²⁵ Ibid., p. 734.

²⁶ Daniel Droixhe propose par ailleurs une belle mise en perspective des théories linguistiques de Turgot et de ses réflexions sur le nouveau monde dans « Les Amériques du jeune Turgot » (http://www.ulg.ac.be/morlane/18EME/PDF/Ameriques_Turgot_DD.pdf, septembre 2005). On lira aussi avec profit son article « Le Primitivisme linguistique de Turgot » in Charles Grell (éd.), *Primitivisme et mythe des origines dans la France des Lumières 1680-1820*, Paris, 1989, pp. 59-87.

apparaissent à la surface de la mer, le naufrage de sa barque, entr'ouverte par quelque écueil caché sous les eaux, lui apprendrait sans doute à craindre d'autres dangers que ceux qu'il aperçoit ; il n'irait pas loin non plus, s'il fallait qu'en partant il vît le port où il désire arriver.²⁷

Le pilote doit non seulement imaginer l'infinité de rochers possibles, cachés sous la surface des eaux ; à l'image de l'inventeur, il doit surtout, s'il veut être autre chose qu'un vulgaire caboteur, se projeter par l'imagination au-delà de l'horizon du visible, et orienter sa route en fonction d'un port qu'il ne voit nullement avant de s'embarquer. On comprend dès lors la valeur paradigmatique que prend l'entreprise de Christophe Colomb, forcé d'imaginer un parcours virtuel qu'aucun de ses compatriotes européens n'avait encore expérimenté, se lançant aux hasards des océans sans autre bouée de salut qu'un raisonnement théorique, découvrant en chemin, par pure rencontre, autre chose que ce qu'il avait originellement visé.

Je n'admire pas Christophe Colomb pour avoir dit : « La terre est ronde, donc en avançant à l'Occident, je rencontrerai la terre », quoique les choses les plus simples soient souvent les plus difficiles à trouver. Mais ce qui caractérise une âme forte est la confiance avec laquelle il s'abandonne à une mer inconnue sur la foi d'un raisonnement. Quel devait être le génie et l'enthousiasme de la vérité chez un homme à qui une vérité connue donnait tant de courage ! Dans beaucoup d'autres carrières, le tour du monde est encore à faire.²⁸

Si, de par les risques qu'il prend, Colomb offre une illustration paradigmatique de la figure de l'*entrepreneur* théorisée dès Cantillon, il apparaît surtout chez Turgot – étymologiquement – comme l'*inventeur* par excellence, soit celui qui s'abandonne à l'envol de son imagination pour « arriver dans » (*in-venire*), investir, envahir, exploiter un domaine encore insoupçonné, domaine que son acte tire du virtuel pour l'intégrer dans le champ du réel – du point de vue particulier de la culture européenne seulement, bien entendu.

ÉCONOMIE POLITIQUE DE L'INVENTION

Derrière le courage, la confiance, l'audace, le génie et l'enthousiasme du Colomb de Turgot, on pourrait déjà voir s'esquisser la figure du capitaine d'industrie, lançant ses capitaux dans une percée innovatrice, les exposant aux hasards des écueils infinis cachés par les fluctuations à jamais imprévisibles des marchés futurs. A première vue, il peut sembler en effet que la théorie de l'invention développée par Turgot à l'occasion de sa réflexion sur l'étymologie et l'économie du discours s'articule parfaitement avec le libéralisme économique dont il est, justement, l'un des principaux inventeurs.

Il n'est donc guère étonnant de voir les *topoi* centraux de l'argumentaire libéral apparaître en pleine consonance avec la théorie de l'invention. « Un des inconvénients de l'esclavage » vient de ce que « les esclaves n'avaient pas d'intérêt à devenir inventifs. [...] Point d'émulation : une simple routine »²⁹. « En conduisant tout par la force [...], on éteint le feu de l'esprit, on le resserre dans les entraves d'une législation barbare »³⁰. Les développements les plus parlants quant au rapport entre mode de gouvernement et capacité

²⁷ Anne-Robert-Jacques Turgot, article « Existence » pour l'*Encyclopédie* (1757), in *Oeuvres*, éd. Daire, op. cit., tome II, p. 760.

²⁸ Turgot, *Pensées et fragments*, op. cit., p. 675.

²⁹ Turgot, *Pensées et fragments*, op. cit., p. 671.

³⁰ Turgot, *Discours sur l'histoire universelle*, op. cit., p. 639.

sociale d'invention sont ceux qui construisent une opposition systématique entre l'exemple de la Grèce et celui de la Chine:

Les examens multipliés des gens de lettres où la police chinoise daigne entrer resserre nécessairement leur esprit dans les matières qui en sont l'objet. On apprend ; on n'invente plus. – Pour oser ainsi tracer des routes au génie, il aurait fallu connaître sa marche, et c'est à quoi l'on ne peut arriver complètement ; car on ne sait jamais que ce qui est découvert, et non pas ce qui reste à découvrir. La protection donnée aux sciences dans les royaumes de l'Orient est ce qui les y a perdues [...] Heureusement la situation où se trouva la Grèce, divisée en une infinité de petites républiques, laissa au génie toute la liberté, toute la concurrence d'efforts dont il a besoin.³¹

Limites du pouvoir d'État, vertu dynamisante de la concurrence : l'appel au laisser-faire repose en fin de compte sur la nature même du hasard de rencontre et du rapport à la finalité qu'impliquent les procédures de découverte. L'État peut bien commander, réglementer l'apprentissage, mais non l'invention ; il ne peut commander et réglementer que ce qui existe déjà, mais non un virtuel qui reste encore à réaliser dans le champ infini des possibles.

Le discours de l'économie politique (libérale) est-il donc en pleine harmonie avec l'analyse de l'économie du discours esquissée dans l'article « Étymologie » et dans les lettres de l'abbé de l'Aage ? Oui et non. Si la notion de découverte par tâtonnement est bien au cœur de l'argumentaire libéral, tel qu'il se développe de Turgot à Hayek, ce n'est toutefois pas sans y inscrire simultanément la perspective constante d'un dépassement. En authentique émule de Christophe Colomb, Turgot s'est embarqué dans sa théorie de l'invention sans en voir le port, et comme son modèle, il pourrait bien nous faire découvrir tout autre chose que ce qu'il imaginait trouver lui-même en appareillant ses navires...

Revenons d'abord à l'articulation entre découverte, rencontre de hasard et multitude. Turgot noue tous ces éléments en un fragment des plus significatifs :

L'observation, par un homme penseur, d'un fait qui le frappe, et dont il sait tirer des conséquences utiles, est ce qui produit les découvertes. – Nous appelons la rencontre de ce fait et de cet homme un *hasard*. Il est clair que ces hasards seraient plus fréquents si les hommes étaient plus instruits, si leur raison était plus cultivée.³²

Le hasard, ainsi que la liberté qu'il requiert pour se déployer et devenir productif, sont inscrits dans le cadre d'un savoir, d'une instruction et d'une culture qui relèvent du *commun* et qui seront déterminants pour le destin et la fréquence des découvertes. Certes, comme le montre l'exemple de la Chine, apprendre n'est pas inventer ; mais cela n'empêche pas que la capacité d'invention puisse être accrue par certaines formes d'apprentissage. Certes, comme on l'a déjà vu, « l'invention n'a point de règles bien déterminées » ; mais parmi les « dispositions » qui la favorisent, il en est bon nombre (quoique peut-être pas toutes) qui peuvent être acquises et enseignées. En conséquence, si l'État ne saurait commander l'invention, il peut toutefois mettre en place des réglementations qui la promeuvent. En particulier, il peut faire en sorte que les lois du plus grand nombre jouent en faveur de la puissance sociale d'inventer en permettant aux multitudes de devenir aussi « instruites » que possible, et en les mettant à même de « cultiver leur raison » aussi intensément que possible : tout un champ d'action s'ouvre ici à

³¹ Turgot, *Discours sur l'histoire universelle*, op. cit., p. 662-663.

³² Turgot, *Pensées et fragments*, op. cit., p. 672.

l'État dans le domaine éducatif, où peuvent se déployer des politiques aussi éloignées du despotisme des Chinois que de l'État minimal des Libertariens.

La seconde ligne de fuite que la théorie de l'invention ouvre dans l'argumentaire libéral tient au statut qu'on y reconnaît à la notion de *demande*. En tant qu'économiste, Turgot tend parfois à tenir sur cette question un discours très dur, qu'on pourrait presque qualifier de libéralisme intégriste. On lit par exemple dans l'*Éloge de Gournay* que « la valeur vénale de chaque denrée, tous frais déduits, est la seule règle pour juger de l'avantage que retire l'État d'une certaine espèce de productions ; et que, par conséquent, toute manufacture dont la valeur vénale ne dédommage pas avec avantage des frais qu'elle exige n'est d'aucun avantage, et les sommes employées à la soutenir malgré le cours naturel du commerce sont un impôt mis sur la nation en pure perte. »³³ Dire que ne vaut la peine d'être produit que ce dont le prix rembourse les frais de production implique que l'on ne produira que les biens faisant l'objet d'une demande assez forte pour soutenir ledit prix.

Derrière cet élémentaire bon sens économique se cachent pourtant des problèmes dont nous mesurons de mieux en mieux l'ampleur, au fur et à mesure qu'apparaît le jeu complexe par lequel les externalités viennent brouiller nos calculs économiques. Pour ce qui concerne la question particulière de l'invention, le problème est bien entendu le suivant : comment favoriser le développement d'un bien qui, puisqu'il n'existe pas encore, ne fait l'objet d'aucune demande quantifiable ? La solution est, sinon aisée, du moins envisageable dans le cas d'une invention de type technologique : il y a certes aujourd'hui une forte demande pour un vaccin contre le sida, quoiqu'il demeure pour l'instant dramatiquement virtuel. Turgot remarque lui-même que « les arts mécaniques n'ont jamais souffert la même éclipse que les lettres et les sciences spéculatives. – Un art une fois inventé devient un objet de commerce qui se soutient par lui-même »³⁴.

Comme l'indique cette même citation, toutefois, le problème se pose différemment pour « les lettres et les sciences spéculatives ». La seule « valeur vénale » peut-elle suffire à promouvoir l'invention de nouveaux concepts philosophiques, de nouvelles théories astrophysiques, de nouvelles modélisations politiques, de nouvelles formes musicales ou littéraires ? Dans le cas contraire, est-il bien sûr que l'État ne trouverait « aucun avantage » à soutenir leur développement, et que les sommes consacrées à favoriser de telles inventions « malgré le cours naturel du commerce seraient un impôt mis sur la nation en pure perte » ? N'y a-t-il pas lieu, ici plus que nulle part ailleurs, de recourir au conditionnement actif des intérêts dont Turgot esquisse la perspective dans l'article « Fondation » ? Les « prix » qu'il envisage de proposer à l'émulation des pères et des enfants ne sont justement pas les « prix du marché » (pris ici au sens large d'un ajustement spontané des intérêts qui ne requiert pas d'intervention motivante extérieure à sa logique immanente), mais relèvent d'un système de *(re)valorisation* nécessaire pour corriger les lacunes, ou du moins la sous-optimalité, de l'ajustement spontané. En franchissant la distance qui va de la logique du *prix d'étiquette* à celle du *prix littéraire*, nous allons pour conclure revenir vers le Turgot traducteur, et vers sa pratique de l'invention poétique.

VERS METRIQUES ET FALBALAS

Quel pourrait donc être le prix d'un nouveau mot ? Sans répondre à cette question (absurde), Turgot décrit dans l'article « Étymologie » une petite scène qui insère l'invention verbale dans un contexte strictement réduit aux seules lois du marché :

³³ Anne-Robert-Jacques Turgot, *Éloge de Vincent de Gournay* (1759), in *Écrits économiques*, Paris, Calmann-Lévy, 1970, p. 90.

³⁴ Turgot, *Discours sur l'histoire universelle*, op. cit., p. 666.

Un prince s'étonnait, en traversant les salles du palais, de la quantité de marchands qu'il voyait. «Ce qu'il y a de plus singulier, lui dit quelqu'un de sa suite, c'est qu'on ne peut rien demander à ces gens-là qu'ils ne vous le fournissent sur le champ, la chose n'eut-elle jamais existé.» Le prince rit ; on le pria d'en faire l'essai. Il s'approcha d'une boutique et dit : «*Madame, vendez-vous des... des FALBALAS?*» La marchande, sans demander d'explication d'un mot qu'elle entendait pour la première fois, lui dit : «*Oui Monseigneur*», et lui montrant des pretintailles et des garnitures de robes de femme : «*voilà ce que vous demandez, c'est cela qu'on appelle des falbalas.*» Ce mot fut répété et fit fortune.³⁵

D'un certain côté, on sent bien que ce conte ne présente qu'une parodie d'invention. Changer un produit d'emballage, que celui-ci soit de papier ou de mots, n'équivaut nullement à mettre sur le marché un produit nouveau. Les falbalas ne seront pas plus utiles à l'acheteur que le type d'«ornement en découpure qui se met sur les robes des femmes» appelé jusqu'alors «pretintaille»³⁶.

D'un autre côté, pourtant, cet exemple illustre parfaitement la théorie de l'invention. Qui a inventé les *falbalas* ? Ni vraiment le prince, qui n'a fourni qu'un signifiant vide ; ni vraiment non plus la marchande, qui n'a fait que fourguer ses vieux fonds de tiroir en guise de signifié ; l'invention, qui a toutefois bien eu lieu, puisque le mot fut désormais répété, résulte purement de la *rencontre*, largement due au hasard, entre le Prince et la marchande. Conformément à la théorie aussi, la valeur de ce terme se définit entièrement par sa valeur d'usage : est *falbala* ce que l'Autre me dit être *falbala*. Dans ce cas précis, enfin, la valeur en question est purement vénale : selon le modèle classique des relations mercantiles, c'est la demande qui a suscité l'offre, et la fable illustre bien l'adage selon lequel le client est roi (ou du moins prince)... Au terme de l'opération, la marchande aura peut-être gagné quelques sous, pour autant que le client, bon prince, ait récompensé sa présence d'esprit en lui achetant quelques chiffons ; mais c'est surtout le mot lui-même qui aura, depuis, « fait fortune ».

Le mérite de cette scène, où l'invention s'épuise dans sa pure vénalité, est d'entrer en contraste avec une autre scène qui nous est familière, celle par laquelle l'abbé de l'Aage a essayé de faire passer l'invention de ses vers métriques à l'approbation de Voltaire. Ici aussi, l'histoire nous met en présence d'un prince, ce prince des poètes qu'était Voltaire dans le champ littéraire des Lumières françaises. Ici aussi, à la lecture du Virgile de l'abbé de l'Aage, on pourrait accuser Turgot d'essayer de renfiler des vieux chiffons de poésie latine sous l'apparence d'innovation que se donnent les vers métriques français. Ici aussi, enfin, la question que soulève l'épisode est celle de la valeur : quelle est la valeur de ce nouveau système de versification ?

Contrairement au mot de la marchande, les vers métriques de Turgot n'ont toutefois nullement « fait fortune ». A la question de savoir pourquoi, une réponse simple consiste à dire que, précisément, *ils ne valent rien*, et qu'ils font partie de ces montagnes d'inventions avortées qu'a accumulées l'histoire des progrès de l'esprit humain sur les bas-côtés de sa

³⁵ Turgot, article « Étymologie », op. cit., p. 744.

³⁶ *Dictionnaire de Académie* de 1762. Avant de rappeler la même anecdote et de renvoyer à l'article « Étymologie », l'article « Falbala » de l'*Encyclopédie* en donne la définition suivante : «bandes d'étoffe plissées & festonnées, qui s'appliquent sur les robes & jupons des femmes. C'est la garniture des jupons qui est particulièrement appelée *falbala* ; elle est connue aussi sous le nom de *volans* ; celle des robes s'appelle communément *pretintaille*. Les *falbalas* sont placés par étages autour du jupon ; cette mode est, dit-on, fort ancienne mais le mot est nouveau ». Littré signale que l'anecdote figure déjà chez Ménage au mot « passe-caille », et que le « prince » en question serait « M. de Langlée, maréchal des camps et armées du roi ».

longue route : inventions inutiles, mal conçues ou farfelues ; ou inventions ingénieuses, mais en avance sur leur époque, à contre-temps des modes ; dans tous les cas, inventions qui ont échoué à rencontrer la demande nécessaire à leur diffusion et à leur fortune.

La correspondance de l'abbé de l'Aage nous permet pourtant d'entrevoir une réponse plus fine et plus suggestive. Voltaire est le grand Maître de l'Opinion Publique, catégorie en pleine phase d'émergence à cette époque : avoir l'approbation du Prince des poètes est le meilleur moyen d'emporter l'adhésion des multitudes de critiques et d'écrivains qui composent le monde littéraire. Or, quelle réponse l'abbé de l'Aage obtient-il du Maître ? Un « compliment [qui] n'était qu'une politesse vague, après quoi on avait jeté le manuscrit dans quelque coin où l'on aurait eu trop de peine à le déterrer »³⁷. Le traducteur insiste alors et harcèle le grand homme de deux lettres ultérieures où il « ose se plaindre » de ce que le patriarche de Ferney ne l'ait pas éclairé « sur la réalité du genre d'harmonie qu'il a tenté de donner à [s]a traduction », et se dit « trop humilié de ce qu'il n'ait pas paru y avoir fait attention »³⁸. La sanction tombe enfin cinq semaines plus tard dans la seconde réponse du Maître de l'Opinion : « Tout ce qu'il peut dire, c'est qu'il a été infiniment content de ce qu'il a lu, et que c'est la seule traduction en prose, dans laquelle il ait trouvé de l'enthousiasme »³⁹. Ce qui se veut une louange superficielle est en fait une condamnation sans appel, puisque le Maître n'a vu dans l'envoi de l'abbé de l'Aage qu'une vulgaire « traduction en prose », et qu'il est donc passé complètement à côté de l'invention à juger, celle des vers métriques.

On comprend la déception, et l'amertume un peu revancharde, de l'inventeur frustré dans ses espoirs : « je ne suis pas plus surpris de voir déraisonner ce grand poète en économie politique, qu'en physique et en histoire naturelle. Le raisonnement n'a jamais été son fort. »⁴⁰ C'est qu'en effet, le Maître de l'Opinion n'a agi envers l'abbé de l'Aage qu'en vulgaire « ignorant » : « rien n'assimile autant les objets que l'ignorance ; les arbres vus de loin ne sont que des arbres »⁴¹ ; les traductions en vers métriques lues trop distraitement ne sont que de la prose. « Et malheureusement l'ignorance juge. »⁴²

Ce n'est toutefois pas le nombre lui-même qui promeut ou perpétue cette ignorance, Turgot est très clair sur ce point :

Le vrai moyen de juger mal en tout genre, c'est de ne pas juger par ses yeux. Quand chacun juge, la multitude juge bien, parce que son jugement est celui du grand nombre ; mais quand le monde ne fait qu'écouter, la multitude juge mal.⁴³

L'écueil sur lequel est venue buter l'invention de l'abbé de l'Aage relève donc d'un problème de structure : celui des voies de communication entre inventions et multitudes, celui du rôle que jouent médiateurs et intercesseurs dans la circulation des opinions et des valeurs. Il est désormais patent que quand le monde ne fait qu'écouter RTL, TFI, CNN ou NBC, la multitude juge mal. Dans sa réflexion d'économiste, Turgot exprime avec une clarté admirable la dynamique dont participent les sphères productives ouvertes à la concurrence marchande ; dans sa réflexion d'historien, il saisit la puissance des tâtonnements qui résultent de l'émulation entre chercheurs. Dans les deux cas, son discours

³⁷ Turgot, Lettre à Caillard du 16 octobre 1770, in *Oeuvres*, éd. Daire, II, p. 817.

³⁸ Turgot, Lettre à Caillard/Voltaire du 5 avril 1771, in *Oeuvres*, éd. Daire, II, p. 824.

³⁹ Voltaire, Lettre à l'abbé de l'Aage du 22 mai 1771, incluse dans Turgot, Lettre à Caillard du 2 juillet 1771, in *Oeuvres*, éd. Daire, II, p. 825.

⁴⁰ Turgot, Lettre à Caillard du 2 juillet 1771, in *Oeuvres*, éd. Daire, II, p. 825.

⁴¹ Turgot, *Remarques sur Maupertuis*, op. cit., p. 711.

⁴² Turgot, *Discours sur l'histoire universelle*, op. cit., p. 656.

⁴³ Turgot, *Discours sur l'histoire universelle*, op. cit., p. 657.

contribue à mettre sur orbite les modes de penser aujourd'hui identifiés au « libéralisme ». Sa réflexion de linguiste et ses tentatives déçues de poéticien tracent une diagonale dans son discours sur l'économie politique : elles n'y sont ni homogènes, ni contradictoires, mais nous rappellent que « le libéralisme » doit être considéré comme une source de bonnes questions, plutôt que comme un distributeur de réponses faciles. L'aventure de l'abbé de l'Aage permet à Turgot de (nous faire) entrevoir des questions centrales qui tiennent à l'économie des discours : ni la rationalité marchande (leurrant les clients-rois à force de falbalas), ni la position d'Autorité (piégée entre des Princes malentendants et des Opinions moutonnières) ne sont capables de donner leur pleine mesure aux inventions discursives d'où pourrait émerger le Vrai et le Beau de demain. A deux siècles et demi de distance, la riche réflexion de Turgot sur l'invention continue à nous rappeler que les conditions d'une véritable émulation intellectuelle à l'échelle des multitudes restent encore à inventer.

Yves Citton
Université de Grenoble-Alpes, UMR *LITT&ARTS* CNRS 5316